

APPEL de militants et de salariés du travail social

MINEURS, ÉTRANGERS ET SANS FAMILLE : LA PROTECTION DE L'ENFANCE BAFOUÉE

Nous, militants RESF et travailleurs sociaux, syndiqués ou non, nous vous appelons à vous réunir pour agir rapidement. Nous partageons inquiétude et colère concernant la situation des mineurs non accompagnés dans le Rhône au vu de la politique de l'Etat, du département et de la Métropole.

Les mineurs non-accompagnés vivent des situations diverses et souvent préoccupantes : en foyer de jeunes travailleurs, foyers éducatifs, hôtels, centre d'évaluation, en squat ou à la rue. Ils ont connu une migration difficile, ont pu être confrontés à des réseaux de passeurs, à la violence. Ces jeunes relèvent théoriquement de la protection de l'enfance mais n'ont souvent pas les mêmes droits que leurs pairs concernant la santé, l'hébergement, la scolarité. La MEOMIE (service de l'aide sociale à l'enfance dédiée à ces adolescents) est saturée pour les accompagner dignement.

A l'indécence des conditions de vie de ces jeunes, correspondent souvent des conditions de travail dégradées pour les travailleurs sociaux : déqualification, dispositifs et contrats précaires, éthique malmenée.

La métropole ou le département organisent des solutions d'accueil à bas coût. Dans une logique concurrentielle (généralisée dans le travail social), les grosses associations tentent de s'emparer du "marché", en créant des dispositifs low-cost. Ainsi, à la prévention spécialisée, la métropole ordonne de suivre ces mineurs logés dans des hôtels, en contrevenant aux missions habituelles (libre adhésion, absence de mandat, anonymat). A Forum Réfugiés, les intervenants deviennent juge et partie sur le droit à résider en France. Sont aussi créés des lieux de vie exclusivement réservés à ces jeunes, en faisant fi de la mixité : on y constate une hygiène défailante, un accès au soin entravé, des lieux de scolarité éloignés (avec parfois 2 à 3 heures de transport matin + soir). Sur la question de la santé, les CDHS sont en grande difficulté pour couvrir les besoins, notamment en vaccination. Seuls les hébergements en foyers ou appartements éducatifs offrent des perspectives. Solution que les MNA revendiquent car elle correspond à leurs besoins et au cadre de la protection de l'enfance.

Les militants associatifs œuvrent pour la dignité l'accès aux droits de ces jeunes et témoignent de conditions de vie indignes notamment dans les hôtels ou encore à la rue. RESF s'oppose à participer à des dispositifs à bas coûts (lieux de répit ou autre). Ils constatent que la pression policière est forte et qu'on impose aux travailleurs sociaux d'effectuer une « évaluation sociale » spécifique des MNA selon des règles inacceptables d'un point de vue éthique⁵⁴,,,,,,,,,,,,,, et déontologique, « évaluation » et qui peut être utilisées au détriment de ces adolescents.

Nous voyons clairement une convergence entre les conditions d'exercice du travail social qui ne cessent de se dégrader et l'engagement militant pour la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance de tous les mineurs étrangers sans famille, pour l'égalité des droits. Dans un contexte où l'État modifie les textes afin que ces jeunes soient considérés d'abord comme des étrangers à expulser plutôt que comme des enfants à protéger, nous devons organiser une réaction. Nous appelons les militants et les salariés du travail social à une large mobilisation lors de notre prochaine rencontre :

Mardi 15 janvier 2019 à 18h à la Bourse du Travail

A l'appel de : RESF, Solidaires, SUD SANTE SOCIAUX, CGT (Santé/Social), de travailleurs sociaux indigné.e.s.

Nous n'oublions pas les luttes en cours. Vue l'urgence sociale des collectifs se montent dans l'hébergement d'urgence, le travail social ou encore en psychiatrie. Nous souhaitons œuvrer à une mobilisation unitaire en défense des droits sociaux acquis, et contre la dégradation des conditions de travail des personnels.